

16/03/2023

TABLE RONDE

Tutelle ou curatelle ? Est-ce la bonne réponse ?

L'Udaf de Vendée organise une table ronde autour des questions de tutelle et curatelle, le vendredi 16 juin de 14h à 16h à la maison des Familles de La Roche-sur-Yon. Un juge des tutelles, un responsable du service de la protection des majeurs et un philosophe seront présents lors de cet évènement ouvert à tous.

Chaque famille peut un jour être confrontée à la vulnérabilité d'un proche. La perte d'autonomie, la dépendance, le handicap, les troubles psychiques, la maladie peuvent être à l'origine d'une mesure de protection juridique.

En France, entre 800 000 et 1 million de personnes bénéficient d'une mesure de protection juridique. Ce chiffre, selon les estimations, doublera d'ici 2040.

Pour répondre à cet enjeu de société, le Service d'Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux de l'Udaf organise cette rencontre. Familles et professionnels (des secteurs de la santé, du médico-social, de la justice...) concernés par l'accompagnement de personnes vulnérables, sont invités à participer.

Anne Bazier, juge des tutelles, Béatrice de Ponthon, responsable de service à l'Udaf de la Vendée et Aurélien Dutier, philosophe et chargé de missions à l'Espace de Réflexion Ethique des Pays de Loire répondront aux questions du public. Régis Bossard, présentateur de l'émission « Conseil de Famille » sur TV Vendée, animera cette table ronde.

Exemples de thématiques :

Ma mère souffre de la maladie d'Alzheimer, suis-je dans l'obligation légale de la protéger ? Mon fils vient d'avoir 18 ans et est en situation de handicap, la demande de tutelle est-elle la seule solution ? Mon frère s'alcoolise et a encore perdu son travail, est-ce que la curatelle peut lui imposer de se soigner ? Mon père refuse d'entrer en Ehpad malgré sa mise en danger à domicile, que faire ?

Entrée libre / Sans inscription

Contact : Service d'Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux : 02 51 44 37 16 – istf@udaf85.fr

L'Union Départementale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les familles vivant sur le département et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 18 mouvements familiaux et 234 associations familiales d'une grande diversité.

En savoir plus : www.udaf85.fr